

Communiqué de presse

Bordeaux, le 30 juillet 2019



BALi

Une application qui facilite la gestion des remplacements en cas d'absence

BALi est la nouvelle application mobile et web de 'Bourse À L'emploi sur Internet', développée par la Direction du Système d'Information du CHU de Bordeaux. Mise en place actuellement au Pôle Pédiatrie, BALi est également déployée sur les réanimations des groupes hospitaliers Pellegrin, Saint André et Sud et repose sur un système d'appel à des volontaires préinscrits pour la réalisation d'heures supplémentaires au sein du CHU de Bordeaux.

Il s'agit d'un mode de recours en urgence en cas d'absences inopinées de courte durée non planifiées de personnel, lorsqu'elles sont les plus difficiles à remplacer : dimanches, jours fériés et nuits.

Lorsque les cadres de santé n'ont pas réussi à adapter les plannings ou à trouver de remplacement, ils peuvent, après validation de l'encadrement supérieur, lancer un appel via BALi.

« Un remplacement, c'est 50 coups de téléphone pour un cadre », explique Stéphanie Capes, cadre supérieur de santé du pôle pédiatrie. « On a commencé avec une petite centaine d'agents inscrits en juillet 2017. Aujourd'hui, il y en a plus de 250. Le dispositif est apprécié des agents puisque le gain est majeur, ces derniers appréciant de ne plus être dérangés par téléphone lorsque la mission trouve preneur. Très attachés aux outils actuels, ils apprécient ce système de notifications sur smartphone, système moderne qui leur permet d'accepter la mission, de la décliner ou de ne pas répondre. »

Comment ça marche?

- En amont, les agents intéressés pour répondre à BALi doivent s'inscrire à l'application sur la base du volontariat. Il s'agit d'infirmiers et infirmiers spécialisés (IBODE, IADE, Puer), AS et auxiliaires de puériculture, élèves en école IBODE IADE.
- Les agents peuvent s'inscrire sur des périodes de disponibilité sur des congés annuels, des RTT et des périodes de repos à condition que les règles régissant le temps de travail hebdomadaire maximal et les repos (hebdomadaires et entre deux amplitudes de travail) soient respectées.
- Lorsqu'une mission est proposée, le cadre demandeur cible une population et lance une mission. La mission comprend un descriptif qui permet aux agents concernés d'accepter en toute connaissance de cause les termes de la proposition.
- Le cadre dispose d'une interface sur le portail Intranet qui lui permet de composer sa mission et d'en suivre l'évolution. Il a par exemple accès aux trois derniers postes de l'agent, ce qui l'aide à apprécier les compétences des volontaires.
- Les missions proposées via BALi ne sont en principe pas réalisées par l'agent dans son propre service (à l'exception de certaines unités très spécialisées). Le système permet de solliciter des agents extérieurs au service.
- Les heures supplémentaires réalisées sont, soit rémunérées, soit récupérées au désir de l'agent.